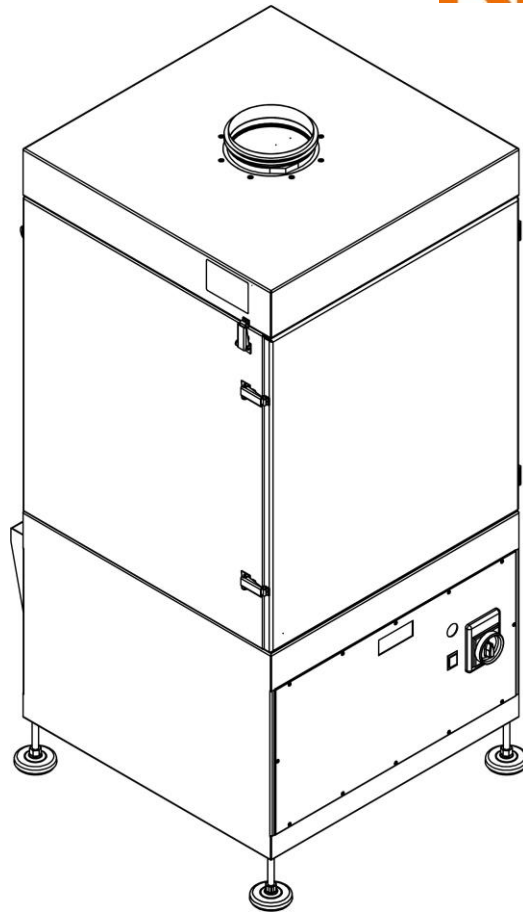


KEMPER®



FilterCell XL

FR – Notice d'utilisation

Typenschild einkleben

1 Généralités	- 6 -
1.1 Introduction.....	- 6 -
1.2 Remarques sur les droits de protection et de propriété intellectuelle	- 6 -
1.3 Remarques pour l'exploitant.....	- 6 -
2 Sécurité.....	- 8 -
2.1 Généralités	- 8 -
2.2 Remarques à propos des pictogrammes et symboles	- 8 -
2.3 Marquages / panneaux à installer par l'exploitant.....	- 9 -
2.4 Prescriptions de sécurité pour le personnel de service.....	- 9 -
2.5 Consignes de sécurité pour l'entretien et le dépannage	- 10 -
2.6 Remarques attirant l'attention sur des dangers particuliers.....	- 10 -
3 Données produit.....	- 15 -
3.1 Description du fonctionnement	- 15 -
3.2 Caractéristique distinctive – Certifié W3	- 16 -
3.3 Utilisation conforme	- 17 -
3.4 Exigences générales selon la norme DIN EN ISO 21904.....	- 19 -
3.5 Utilisation inadaptée raisonnablement prévisible	- 19 -
3.6 Marquages et panneaux sur le produit	- 20 -
3.7 Risque résiduel	- 20 -
4 Transport et stockage	- 22 -
4.1 Transport	- 22 -
4.2 Stockage	- 22 -
5 Montage	- 23 -
6 Utilisation.....	- 27 -
6.1 Qualification du personnel de service	- 27 -
6.2 Éléments de commande	- 27 -
6.3 Mise en service	- 28 -
7 Réparation	- 29 -
7.1 Entretien	- 29 -
7.2 Maintenance	- 30 -
7.2.1 Vidange du bac collecteur de poussières	- 30 -
7.2.2 Vidange du condensat du réservoir d'air comprimé	- 32 -

7.2.3	Remplacement du filtre – Consignes de sécurité	- 33 -
7.2.4	Remplacement du filtre.....	- 34 -
7.2.5	Contrôle du réservoir d'air comprimé avec la vanne de sécurité ...	- 37 -
7.2.6	Contrôle de la soupape de sûreté pour air comprimé	- 37 -
7.3	Dépannage	- 38 -
7.4	Mesures d'urgence	- 39 -
8	Mise au rebut.....	- 41 -
8.1	Plastiques.....	- 41 -
8.2	Métaux.....	- 41 -
8.3	Éléments filtrants	- 41 -
9	Pièce jointe.....	- 42 -
9.1	Déclaration de conformité CE	- 42 -
9.2	UKCA Declaration of Conformity	- 43 -
9.3	Caractéristiques techniques	- 44 -
9.4	Fiche dimensionnelle.....	- 45 -
9.5	Pièces de rechange et accessoires	- 46 -

1 Généralités

1.1 Introduction

Le présent mode d'emploi est une aide considérable afin d'assurer le maniement correct et sans danger du produit.

Il comprend des consignes importantes afin d'exploiter le produit de manière sûre, conforme et économique. Le respecter aide à éviter toute mise en danger, à réduire les frais de réparations et les temps d'arrêt et à optimiser la fiabilité et la durée de vie du produit. Le présent mode d'emploi doit constamment être disponible et doit être lu et appliqué par toutes les personnes qui se voient confier des travaux sur ou avec le produit.

Cela inclut entre autres :

- l'utilisation et le dépannage pendant le fonctionnement,
- le maintien en bon état (entretien, maintenance),
- le transport,
- le montage,
- la mise au rebut.

Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs.

1.2 Remarques sur les droits de protection et de propriété intellectuelle

Le présent mode d'emploi doit être traité de manière confidentielle. Il doit uniquement être accessible aux personnes autorisées. Il ne doit pas être remis à des tiers sans l'autorisation écrite de KEMPER GmbH, ci-après dénommé fabricant.

L'ensemble de la documentation est protégé par la loi relative aux droits d'auteur. Il est strictement interdit de transmettre et de reproduire les documents, même partiellement, ainsi que d'évaluer et de communiquer leur contenu. Sous réserve d'autorisation écrite préalable.

Toute infraction est passible de poursuites pénales et d'une astreinte au versement de dommages et intérêts. Le fabricant se réserve tous les droits de recours aux droits de propriété industrielle.

1.3 Remarques pour l'exploitant

Le présent mode d'emploi fait partie intégrante du produit.

L'exploitant doit s'assurer que le personnel opérateur en prend connaissance.

En raison des directives nationales concernant la prévention des accidents et la protection environnementale et afin de respecter les instructions opératoires, le présent mode d'emploi doit être complété par l'exploitant,

les informations relatives à l'obligation de surveillance et de rapport relatives aux particularités fonctionnelles y compris, par exemple concernant l'organisation du travail, les procédures et le personnel mandaté. Outre le mode d'emploi et les réglementations légales de prévention des accidents en vigueur dans le pays d'utilisation et sur le site d'utilisation, il convient également de prendre en compte les règles techniques reconnues relatives au travail sécurisé et conforme.

Sans autorisation préalable du fabricant, l'exploitant n'a pas le droit d'effectuer de modifications, de transformations ou d'installer des éléments complémentaires pouvant entraver la sécurité ! Les pièces de rechange destinées à être utilisées doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant. En cas d'utilisation de pièces d'origine, la conformité est toujours garantie.

Il ne peut être mandaté qu'un personnel formé ou instruit au fonctionnement, à la maintenance et au transport du produit. Définir clairement les compétences du personnel en charge de la manipulation, de la maintenance et du transport.

2 Sécurité

2.1 Généralités

Ce produit a été élaboré et conçu selon l'état actuel de la technique et des règles de sécurité technique reconnues. Le fonctionnement du produit peut engendrer des dangers techniques pour l'opérateur ou des dommages sur le produit et d'autres biens matériels, si le produit :

- est utilisé par du personnel non formé ou non instruit,
- est utilisé de manière non conforme et / ou
- est entretenue de manière non conforme.

2.2 Remarques à propos des pictogrammes et symboles

⚠ DANGER

Combiné au mot signalétique « Danger », ce symbole indique un danger imminent. Tout non-respect des consignes de sécurité entraîne une issue fatale ou de graves blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Combiné au mot signalétique « Avertissement », ce symbole indique une situation éventuellement dangereuse. Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner une issue fatale ou de graves blessures.

⚠ ATTENTION

Combiné au mot signalétique « Attention », ce symbole indique une situation éventuellement dangereuse. Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner de légères blessures ou des blessures bénignes.

Peut également être utilisé pour avertir de dommages matériels.

REMARQUE

Les remarques générales constituent des informations complémentaires simples n'avertissant pas face aux dommages corporels ou matériels.

1. Les énumérations d'étapes sont indiquées par des chiffres suivis d'un point, le respect de l'ordre indiqué est primordial.
- Les énumérations de pièces sont indiquées par des signes dans une légende ou pour des instructions pour lesquelles suivre l'ordre est

secondaire.

2.3 Marquages / panneaux à installer par l'exploitant

Le cas échéant, il incombe à l'exploitant d'apposer des marquages et panneaux supplémentaires sur le produit et dans son environnement.

Ces marquages et panneaux peuvent par ex. se référer à la directive de port obligatoire de l'équipement de protection individuelle.

2.4 Prescriptions de sécurité pour le personnel de service

Avant toute utilisation, l'opérateur du produit doit être instruit par le biais d'informations, de consignes et de formations au maniement du produit et des matériaux et auxiliaires utilisés.

Le produit ne doit être utilisé que dans un état technique irréprochable et de manière conforme, consciente des directives de sécurité et des dangers et en respectant le présent mode d'emploi ! Tous les dysfonctionnements, et en particulier ceux qui pourraient influencer sur la sécurité doivent être immédiatement réparés !

Toute personne mandatée pour la mise en service, l'opération ou la réparation, doit avoir lu et compris ce mode d'emploi. Cela s'applique particulièrement aux personnes n'opérant le produit que de manière occasionnelle.

Le présent mode d'emploi doit impérativement se trouver constamment à proximité du produit.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages et les accidents causés par le non-respect du mode d'emploi.

Il convient de respecter les consignes de prévention des accidents en vigueur ainsi que les autres réglementations reconnues concernant les techniques de sécurité et la médecine du travail.

Clairement définir les compétences pour les différentes activités dans le cadre de la maintenance et de la réparation et les respecter. C'est le seul moyen d'éviter les manipulations incorrectes, notamment en cas de danger.

L'exploitant doit obliger le personnel opérateur et de maintenance à porter les équipements de protection individuelle. Il s'agit plus particulièrement des chaussures de sécurité, des lunettes de protection et des gants.

Ne pas porter de cheveux longs non attachés, des vêtements amples ou des bijoux ! Il y a toujours un risque de rester accroché quelque part ou d'être entraîné ou happé par des pièces mobiles !

Si le produit présente des modifications entravant la sécurité, immédiatement interrompre l'opération, sécuriser la zone et avertir l'incident au service / à la personne compétente !

Seul le personnel fiable et formé est autorisé à travailler avec et sur le produit. Respecter l'âge minimum légal !

Le personnel à former, à instruire ou se trouvant dans le cadre d'une formation générale ne peut œuvrer sur le produit qu'en étant constamment surveillé par une personne expérimentée !

2.5 Consignes de sécurité pour l'entretien et le dépannage

Les portes de service et de maintenance doivent librement être accessibles en permanence.

Uniquement réaliser les travaux d'équipement, de maintenance et de réparation ainsi que les dépannages après la mise hors circuit du produit.

Toujours resserrer les vis desserrées lors des travaux de maintenance et de réparation ! Dans la mesure où cela est prescrit, serrer à fond les vis prévues à cet effet à l'aide d'une clé dynamométrique.

Avant le début des travaux de maintenance, de réparation ou d'entretien, protéger en particulier les raccords à vis et boulonnages contre les impuretés et produits d'entretien.

Respecter les intervalles réglementaires ou ceux stipulés dans le mode d'emploi pour les contrôles ou inspections récurrents.

Avant de procéder au démontage, marquer les pièces selon leur appartenance.

2.6 Remarques attirant l'attention sur des dangers particuliers

⚠ DANGER**Danger par électrocution !**

Les travaux sur l'équipement électrique du produit sont strictement réservés à un électricien ou aux opérateurs instruit sous la direction et la supervision d'un électricien conformément aux consignes spécifiques aux équipements électroniques !

Avant d'ouvrir le produit, débrancher, le cas échéant, la fiche de secteur et ainsi la protéger contre toute remise en marche intempestive.

En cas de panne de l'alimentation électrique du produit, éteindre immédiatement le produit en appuyant sur le bouton-poussoir Marche / Arrêt et débrancher, le cas échéant, la fiche de secteur !

N'utiliser que les fusibles originaux en respectant les intensités de courant prescrites !

Les équipements électriques sur lesquels des travaux de maintenance, d'inspection et de réparation doivent être exécutés, doivent être mis hors tension. Sécuriser de tout redémarrage intempestif ou autonome les équipements ayant servi à l'activation. Vérifier tout d'abord que les équipements électriques déconnectés sont hors tension puis isoler les équipements sous tension environnant. Veillez lors de réparations que les caractéristiques de construction ne soient pas modifiées de façon à en diminuer la sécurité.

Régulièrement s'assurer que les câbles ne sont pas endommagés et les remplacer si nécessaire.

**⚠ AVERTISSEMENT****Choc électrique en l'absence de mise à la terre !**

En l'absence de borne pour conducteur de protection ou si celle-ci n'est pas conforme, de hautes tensions peuvent traverser les pièces ou parties du boîtier ouvertes et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de contact.

⚠ AVERTISSEMENT**Choc électrique en cas de raccordement d'une alimentation électrique inappropriée !**

En cas de raccordement d'une alimentation électrique inappropriée, les pièces accessibles peuvent véhiculer une tension dangereuse. Tout contact avec une tension dangereuse peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Caractéristiques de raccordement électrique, voir plaque signalétique du produit

Alimentation secteur

Le produit est conçu pour la tension secteur indiquée sur la plaque signalétique. Si le câble d'alimentation ou la fiche de secteur n'est pas installé(e) sur le produit, il/elle doit être monté(e) conformément aux normes nationales.

⚠ ATTENTION**Une installation électrique insuffisamment dimensionnée peut entraîner de graves dommages matériels.**

La ligne d'alimentation secteur ainsi que sa protection doivent être conçues conformément à l'alimentation électrique existante. Respecter les caractéristiques techniques figurant sur la plaque signalétique.

La protection secteur devrait être assurée au minimum par disjoncteur de protection de circuit de la **catégorie C**.

⚠ AVERTISSEMENT**Danger en cas de renversement pendant le transport !**

En cas de déplacement, le produit risque de se coincer et de se renverser. En raison du poids élevé, des personnes peuvent être blessées.

- Avant tout déplacement, desserrer les freins des roulettes directionnelles.
- Déplacer et déposer uniquement le produit sur des revêtements de sol plats et lisses.
- Déplacer uniquement le produit à l'aide de la poignée prévue à cet effet.
- Ne pas employer la poignée pour soulever le produit
- Ne pas s'asseoir ou monter sur le produit.
- Avant de déplacer ; si présents, replier les bras d'aspiration / enrrouler ou démonter les tuyaux d'aspiration.

⚠ AVERTISSEMENT**Danger pour la santé émanant des particules de fumées de soudage !**

Ne pas inhaler la poussière de soudage/les fumées de soudage !
D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !

Les fumées de soudage contiennent des substances pouvant provoquer des cancers !

Le contact de la peau avec des fumées de découpe et de soudage, etc. peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles !

Seul un personnel spécialisé formé et habilité est autorisé à effectuer les travaux de réparation et de maintenance et ceci, en respectant les consignes de sécurité et les directives de prévention des accidents en vigueur !

Pour éviter tout contact et toute inhalation des particules de poussière, porter une combinaison jetable, des lunettes de protection, des gants et un masque filtrant de protection respiratoire approprié de la classe FFP2 selon la norme EN 149.

Pendant les travaux de réparation et de maintenance, éviter tout dégagement de particules de poussière nocives afin de garantir qu'aucune personne extérieure à la tâche ne soit blessée.

⚠ AVERTISSEMENT

Les travaux sur le réservoir d'air comprimé, les conduites d'air comprimé et les composants sont strictement réservés aux personnes disposant de connaissances spécialisées en pneumatique.

Le système pneumatique doit être débranché et relâché de l'alimentation en air comprimé extérieure avant d'effectuer les travaux d'entretien et de réparation !

⚠ ATTENTION**Danger pour la santé émanant du bruit !**

Le produit peut produire du bruit. Pour de plus amples informations, se reporter aux données techniques. Combiné à d'autres machines et / ou provoqué par les conditions locales, une haute pression acoustique peut être générée sur le site de localisation du produit. Dans ce cas, l'exploitant doit équiper le personnel d'équipements de protection adaptés.

3 Données produit

3.1 Description du fonctionnement

Le produit est un appareil compact de filtration des fumées de soudage à l'aide duquel les fumées de soudage générées lors du soudage sont aspirées à la source et séparées avec un degré de séparation supérieur à 99 %.

Le produit est équipé d'un bras d'aspiration flexible dont la hotte d'aspiration se déplace facilement et se stabilise librement dans chaque position.

L'air aspiré est nettoyé par une technique de filtration à 1 niveau puis réinjecté dans l'espace de travail.

Les particules séparées au niveau de la cartouche filtrante sont éliminées par un système automatique pulsé à air comprimé à l'aide d'un séparateur rotatif. Les particules éliminées tombent dans un bac collecteur de poussières qui peut être retiré pour l'élimination.

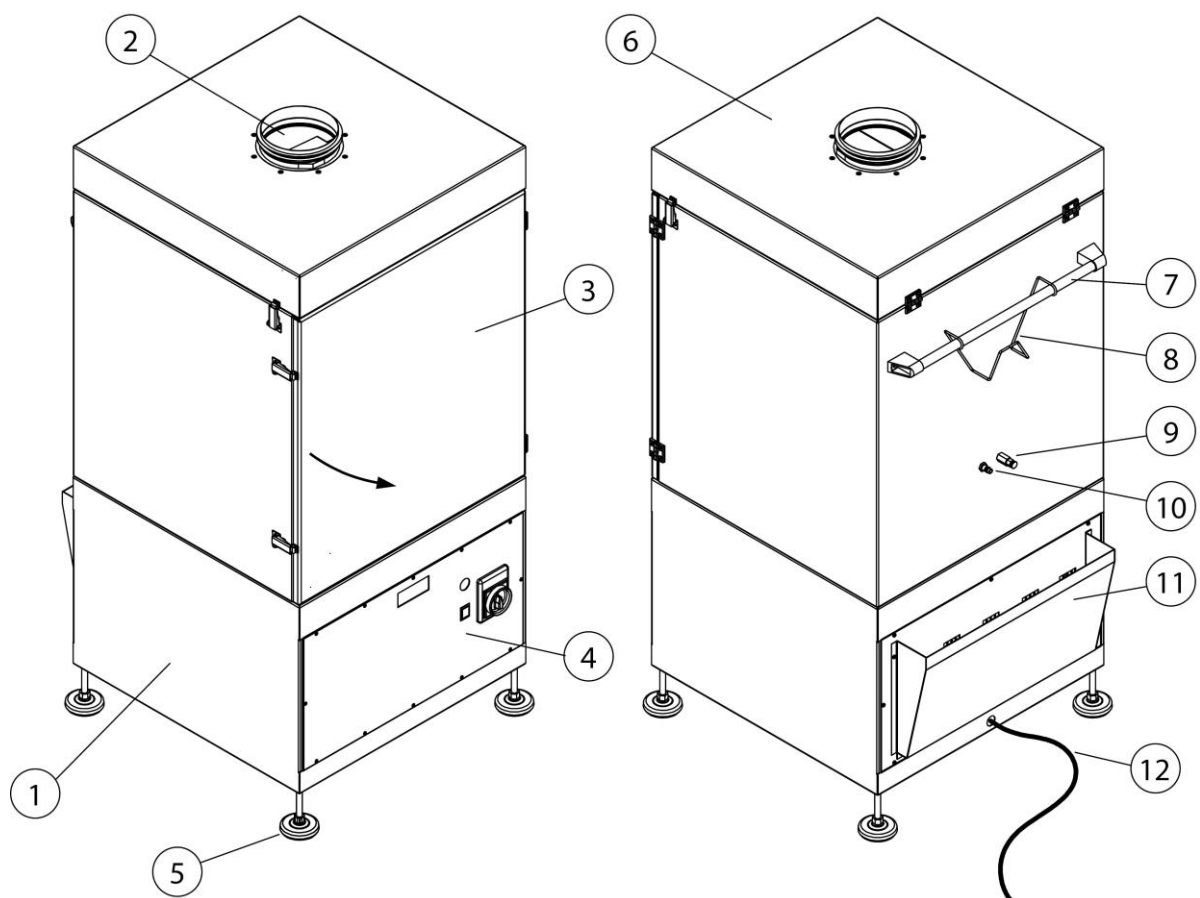


Fig. 1: Description du fonctionnement

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Élément de ventilateur	7	Poignée
2	Manchon d'aspiration - entrée d'air brut	8	Porte-câble
3	Porte de maintenance zone de filtration	9	Soupape de vidange des condensats
4	Élément de commande	10	Raccord d'air comprimé
5	Pied de machine réglable	11	Sortie d'air purifié
6	Couvercle de maintenance	12	Câble de raccordement au réseau électrique

Tabl. 1 : Positions sur le produit

Méthode de décolmatage du filtre sur la base de la pression différentielle

Le décolmatage de l'élément filtrant / des éléments filtrants s'effectue sur la base de la pression différentielle.

Une augmentation du degré d'encrassement (impuretés) du filtre s'accompagne d'une augmentation de la pression différentielle. Si la pression différentielle dépasse une valeur définie, le décolmatage a lieu automatiquement.

3.2 Caractéristique distinctive – Certifié W3

Le produit est fabriqué en deux versions :

- **Exécution – non certifiée W3**
- **Exécution – certifiée W3**

Attention


Seuls les produits portant l'autocollant W3 ont été testés et certifiés en conséquence.

Voir également le chapitre Données techniques : classe de fumée de soudage et norme de contrôle.

Testé selon la norme W3 :

Le produit a été testé par l'IFA (Institut pour la sécurité et la santé au travail des assurances accidents légales allemandes). Il répond aux exigences de la classe de séparation des fumées de soudure W3 et est conforme à la norme EN ISO 21904-1.

Les produits testés sont marqués du signe DGUV-Test, ainsi que d'un W3-geprüft (marquage de la classe de séparation des fumées de soudure) sous forme d'autocollant.

Marquage sur le produit	Signification / explication	Logo indicateur
Autocollant W3	Modèle type certifié W3 selon la norme d'essai – voir chapitre Caractéristiques techniques	

Tabl. 2 : marquage W3

3.3 Utilisation conforme

Le produit est conçu en vue de l'aspiration et de la filtration à la source des fumées de soudage dégagées pendant le soudage de matériaux métalliques. De manière générale, le produit peut être employé pour tous les modes opératoires au cours desquels des fumées de soudage sont produites. Il incombe cependant de veiller à éviter toute aspiration d'étincelles incandescentes dans le produit.

Les caractéristiques techniques contiennent les dimensions et d'autres informations spécifiques au produit, qui doivent être respectées.

REMARQUE



Seuls les produits portant l'autocollant W3 ont été testés et certifiés en conséquence. Voir également le chapitre Données techniques : classe de fumée de soudage et norme de contrôle.

REMARQUE

Pendant le soudage d'aciers alliés ou fortement alliés avec des métaux d'apport contenant plus de 5 % de chrome / nickel, des substances CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques) cancérigènes sont dégagées. Conformément à la réglementation officielle, seuls les produits testés et homologués à cette fin peuvent être employés en Allemagne pour aspirer ces particules de fumée dangereuses pour la santé au moyen de la méthode de recyclage d'air.

Seuls les produits qui répondent aux exigences de la classe de séparation des fumées de soudage Certifié W3/IFA peuvent être employés pour les procédés de soudage susmentionnés avec la méthode de recyclage d'air !

Pendant l'aspiration de fumées de soudage contenant des composant cancérigènes, comme par exemple des chromates, des oxydes de nickel, etc., les exigences des TRGS 560 (règles techniques pour substances dangereuses) et TRGS 528 (travaux techniques de soudage) doivent être respectées.

REMARQUE

Observer et impérativement respecter les informations dans le chapitre « Caractéristiques techniques ».

L'utilisation conforme implique également le respect des remarques à propos de :

- la sécurité,
- l'utilisation et de la commande,
- l'entretien et de la maintenance,

décrites dans le présent mode d'emploi.

Toute autre utilisation ou toute utilisation dépassant ce cadre est réputée non conforme. L'exploitant assume l'intégralité de la responsabilité pour les dommages en résultant. Cela s'applique également aux modifications arbitraires du produit.

3.4 Exigences générales selon la norme DIN EN ISO 21904

REMARQUE

Raccordement de systèmes de tuyauterie, de bras d'aspiration et de tuyaux.

Les systèmes de tuyauterie, les bras d'aspiration et les tuyaux raccordés au produit peuvent provoquer une chute de pression et doivent être pris en compte par le concepteur ou l'utilisateur de l'installation.

Les composants raccordés doivent être adaptés au produit et garantir le débit volumétrique minimal requis (puissance d'aspiration).

Un dimensionnement recommandé de la canalisation peut être demandé au fabricant.

Contrôler régulièrement la position correcte, l'étanchéité et l'absence de colmatages sur les composants raccordés.

La puissance d'aspiration requise est à contrôler au niveau de l'élément de détection.

REMARQUE

Réinjection de l'air dans l'atmosphère du poste de travail

Dans certains pays, il est déconseillé, voire même interdit de réinjecter l'air dans l'atmosphère du poste de travail. Il peut s'avérer nécessaire d'évacuer l'air vers l'extérieur par le biais d'une canalisation.

3.5 Utilisation inadaptée raisonnablement prévisible

En respectant les clauses d'utilisation conforme, il est impossible de prévoir une mauvaise utilisation de ce produit pouvant entraîner des situations dangereuses incluant des blessures corporelles.

Une exploitation du produit dans des zones industrielles dans lesquelles il convient de satisfaire à des exigences en matière de protection antidéflagrante est interdite.

De même, l'utilisation est interdite pour :

1. les procédés, qui ne sont pas mentionnés dans l'utilisation conforme et au cours desquels l'air aspiré :
 - contient des étincelles, par exemple issues de procédés de ponçage qui, en raison de leur taille et de leur nombre, peuvent détériorer le milieu filtrant, voire même un incendie ;

- contient des liquides et une contamination consécutive du flux d'air avec des vapeurs d'aérosol ou des vapeurs oléagineuses ;
 - contient des poussières facilement inflammables, combustibles et / ou des substances, qui peuvent former des atmosphères ou mélanges explosifs ;
 - contient des poussières agressives ou abrasives pouvant endommager le produit et les éléments filtrants employés ;
 - contient des substances ou fractions de substances organiques toxiques libérés lors de la séparation du matériau.
2. les emplacements en plein air où le produit est exposé aux intempéries car l'installation du produit est uniquement autorisée dans les bâtiments fermés.
- Si une variante du produit prévue pour une installation en plein air est disponible le cas échéant, celle-ci peut être installée à l'extérieur. Veuillez noter qu'une installation en plein air peut nécessiter des accessoires supplémentaires.

3.6 Marquages et panneaux sur le produit

Différents marquages et panneaux sont apposés au produit. En cas de dommage ou de suppression de ces derniers, les remplacer immédiatement par de nouveaux situés au même emplacement.

Le cas échéant, il incombe à l'exploitant d'apposer des marquages et panneaux supplémentaires sur le produit et dans son environnement.

Ces marquages et panneaux peuvent référer par ex. à la directive de port de l'équipement de protection personnel.

Dans le pays d'utilisation, il est possible de demander au fabricant les consignes de sécurité et pictogrammes supplémentaires requis conformément à la législation en vigueur.

3.7 Risque résiduel

Même en respectant à la lettre les consignes de sécurité, l'exploitation du produit n'exclut pas un des risques résiduels décrits par la suite.

Toutes les personnes travaillant sur ou avec le produit doivent connaître ce risque résiduel et se plier aux directives, lesquels empêchent que ces risques résiduels provoquent des accidents ou des dommages.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de lésions graves des organes et des voies respiratoires – Porter une protection respiratoire de la classe FFP2 ou d'une classe supérieure.

Le contact de la peau avec des particules de fumées de soudage peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles – Porter des vêtements de protection.

Avant le début du processus de soudage, s'assurer que le produit est réglé correctement et qu'il est en marche. Les éléments filtrants doivent être complets et intacts.

L'élément de détection raccordé doit détecter les fumées de soudage de manière sûre. Le positionnement correct est indiqué dans la documentation de l'élément de détection.

Lors du remplacement des éléments filtrants, un contact des particules de poussière dégagées avec la peau est possible et des particules de poussière peuvent également se soulever lors des travaux. Il est donc obligatoire de porter une protection respiratoire et des vêtements de protection.

Des points incandescents dans les éléments filtrants peuvent provoquer une combustion lente : éteindre le produit. Le cas échéant, fermer le clapet d'étranglement de l'élément de détection et laisser refroidir le produit sous contrôle.

4 Transport et stockage

4.1 Transport

⚠ DANGER

Risque d'écrasements mortels pendant le chargement et le transport du produit !

Le cas échéant, un levage et un transport incorrects du produit peuvent provoquer un basculement et une chute de la palette avec le produit !

- Ne jamais se tenir au-dessous de charges suspendues !
- Respecter les charges admissibles des aides au transport et au levage !
- Observer les consignes de prévention des accidents et de sécurité au travail en vigueur.

Pour le transport de produits avec palette, employer un transpalette ou un chariot élévateur à fourche approprié.

Pour connaître le poids du produit, se reporter à la plaque signalétique.

4.2 Stockage

Il est recommandé de stocker le produit dans son emballage d'origine à un emplacement sec et propre à une température ambiante comprise entre -20 °C et +50 °C. L'emballage ne doit pas être surchargé avec d'autres objets.

La durée de stockage n'importe pour aucun des produits.

5 Montage

REMARQUE

Pour procéder au montage autonome du produit, l'exploitant n'est autorisé à mandater que des personnes habituées à ce genre de tâches.

Deux collaborateurs sont requis pour le montage du produit.

Il convient de veiller à ce que la ligne de retour du courant de soudage, entre la pièce et la machine à souder, présente une faible résistance et d'éviter les interconnexions entre la pièce et le produit, afin que le courant de soudage ne puisse pas, le cas échéant, revenir vers la machine à souder, en passant par le conducteur de protection du produit.

REMARQUE

Pendant le montage des produits rapportés, observer les notices jointes le cas échéant.

Pour le montage du produit, procéder comme suit.

1. Retirer le suremballage du produit.
2. À l'aide d'un dispositif de levage adapté, soulever le produit de la palette et le positionner sur le site d'installation.

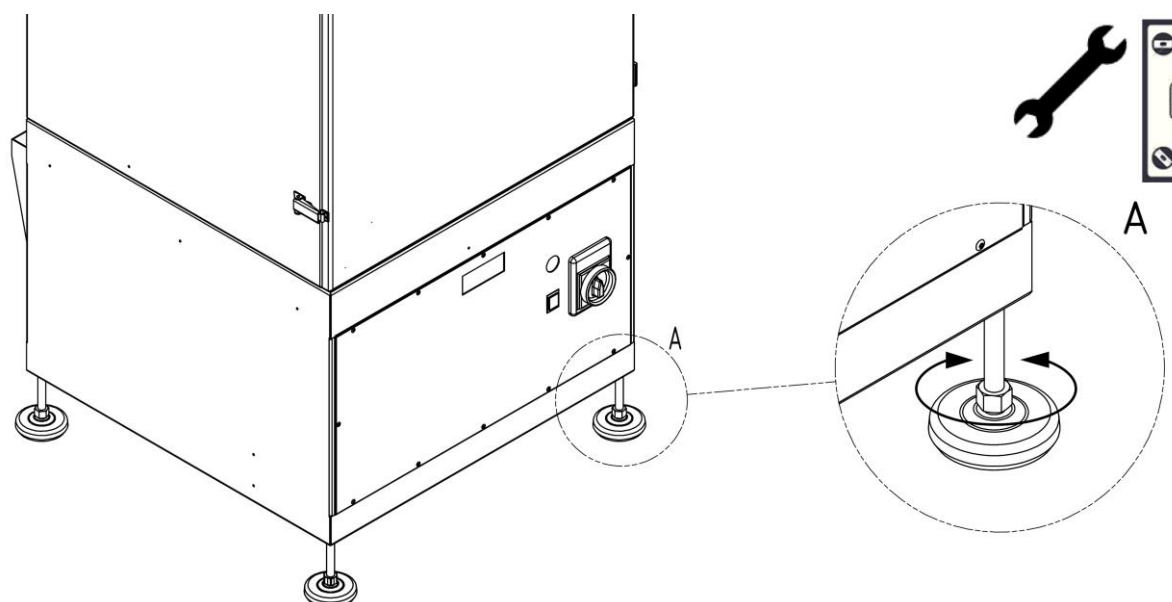


Fig. 2 : Alignement du produit

- Aligner le produit à l'aide d'une clé hexagonale, comme montré sur la figure. Utiliser un niveau à bulles pour l'alignement et veiller à ce que la charge soit répartie uniformément sur les pieds de la machine.

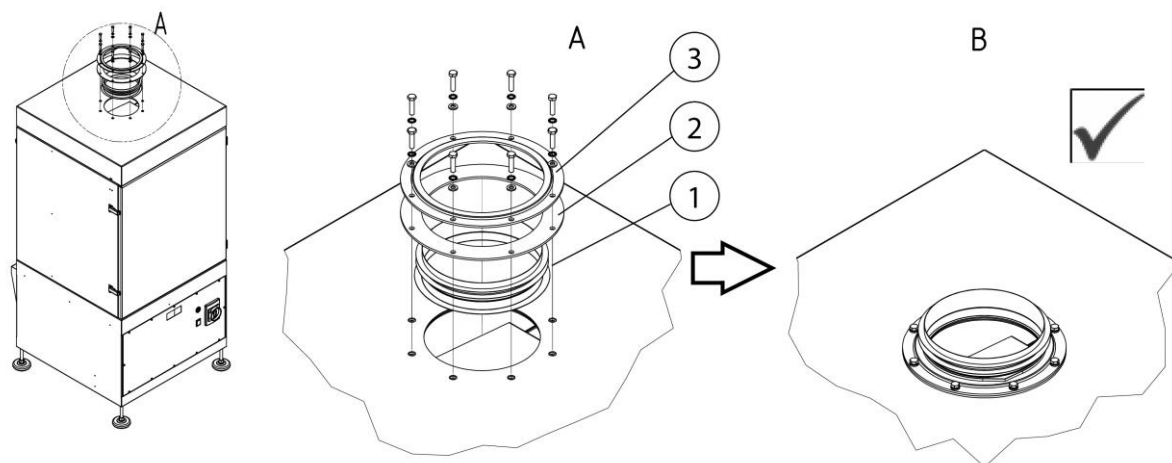


Fig. 3: Montage de la tubulure de raccordement

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Tubulure de raccordement DN 160	3	Anneau à bride
2	Joint de bride		

Tabl. 3: Montage des produits rapportés

- Comme montré sur la figure, visser la tubulure de raccordement (pos. 1) au produit avec le joint de bride et l'anneau à bride.

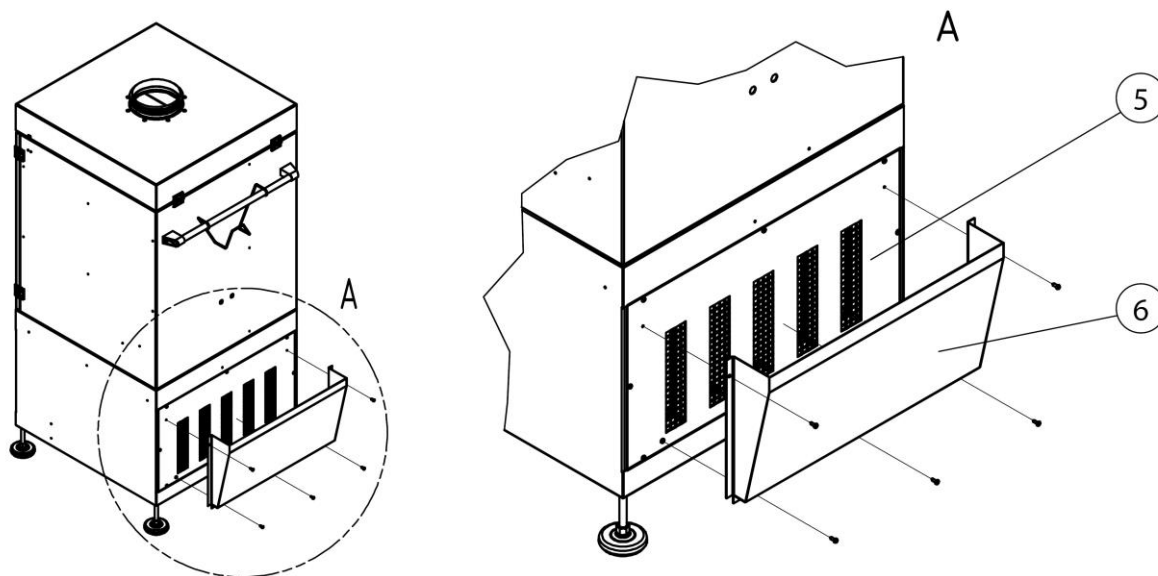


Fig. 4 : Montage du boîtier d'évacuation d'air

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
5	Grille de sortie d'air	6	Boîtier d'évacuation d'air

Tabl. 4 : Montage du boîtier d'évacuation d'air

5. Monter le boîtier d'évacuation d'air (pos. 6) sur la grille de sortie d'air (pos. 5) comme montré sur la figure.

Contrôle du sens de rotation du ventilateur

Avant la mise en service, contrôler l'ordre des phases / le sens de rotation du ventilateur.

6. Raccorder le produit au réseau électrique.

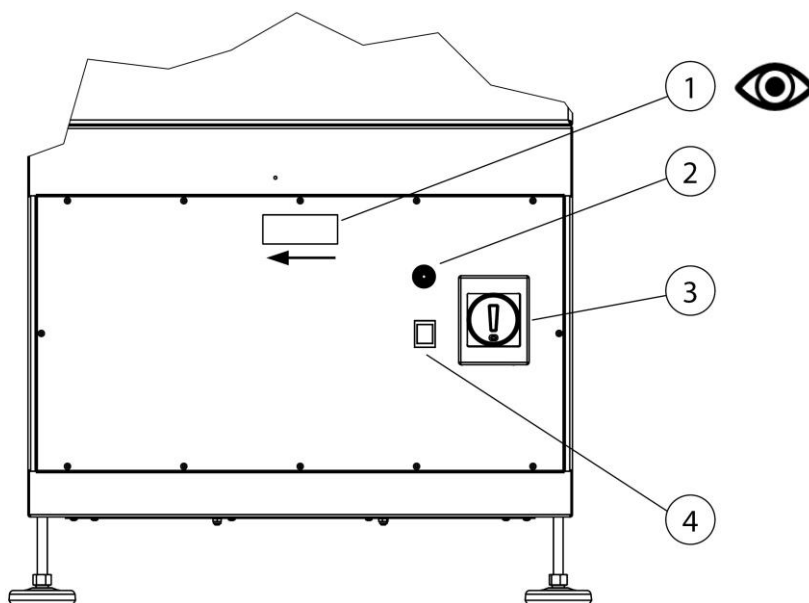


Fig. 5 : Contrôle du sens de rotation du ventilateur

Pos.	Désignation		Désignation
1	Voyant avec flèche du sens de rotation	3	Interrupteur Marche/Arrêt
2	Avertisseur sonore	4	Témoin de signalisation

Tabl. 5 : Contrôle du sens de rotation du ventilateur

- Allumer brièvement puis éteindre le produit à l'aide de l'interrupteur Marche/Arrêt (pos. 3). Surveiller la roue à ailettes du ventilateur qui tourne encore par inertie à travers le voyant (pos. 1). La roue à ailettes du ventilateur doit tourner par inertie dans le sens de la flèche.

Si le sens de rotation est incorrect, demander à un électricien de permuter deux phases à l'intérieur de la fiche CEE.

6 Utilisation

Toute personne en charge de l'utilisation, de la maintenance et de la réparation du produit doit avoir lu et compris le présent mode d'emploi ainsi que les modes d'emploi d'éventuels produits rapportés et accessoires.

6.1 Qualification du personnel de service

Pour opérer le produit de manière autonome, l'exploitant n'est autorisé à mandater que des personnes habituées à ce genre de tâches.

Il est entendu que lors de ces travaux, les personnes concernées ont reçu des instructions par rapport à la tâche et qu'elles ont compris le mode d'emploi ainsi que les instructions de fonctionnement pertinentes.

Il est recommandé de ne confier l'utilisation du produit qu'au personnel dûment formé ou instruit.

C'est le seul moyen de faire travailler tous les collaborateurs en sécurité et en ayant conscience du danger.

6.2 Éléments de commande

Les éléments de commande se trouvent sur la face avant du produit.

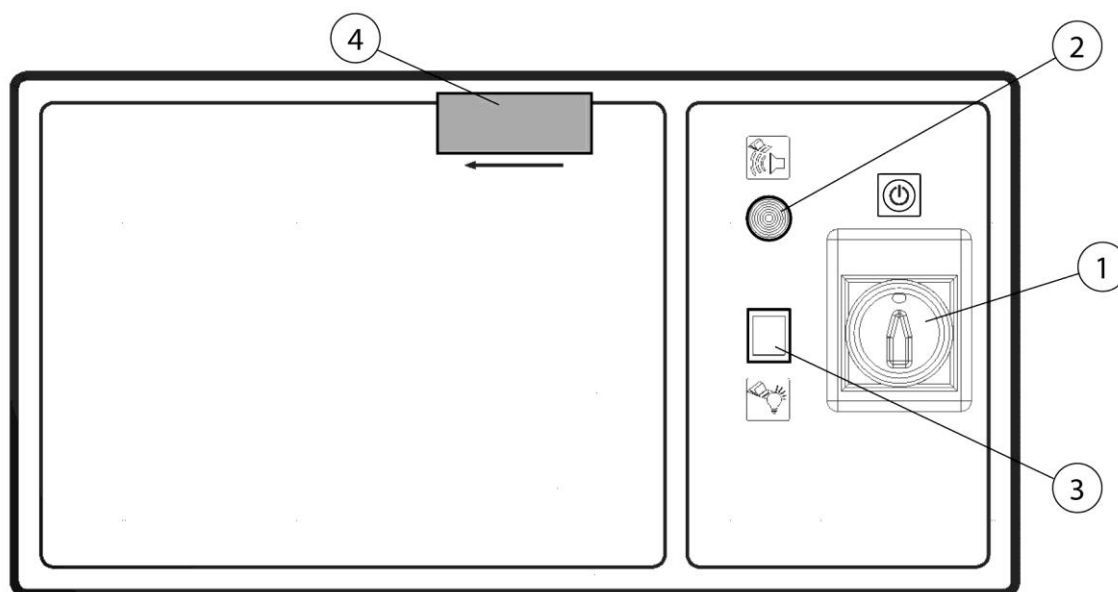


Fig. 6 : Éléments de commande

Pos.	Désignation	Remarque
1	Interrupteur Marche/Arrêt	Met en marche / Arrête le produit
2	Avertisseur sonore	Signale une panne. (voir chapitre Dépannage)
3	Témoin de signalisation	Signale le fonctionnement du produit.
4	Voyant	Contrôle visuel du sens de rotation de la roue à ailettes du ventilateur.

Tabl. 6 : Éléments de commande

6.3 Mise en service

▲ AVERTISSEMENT

Danger résultant d'un état défectueux du produit.

Avant la mise en service, le montage du produit doit être complètement terminé. Toutes les portes doivent être fermées et tous les raccordements nécessaires doivent avoir été effectués.

1. Raccorder maintenant le produit à l'alimentation secteur du client.
2. Raccorder maintenant le produit au réseau d'air comprimé du client.
3. Enclencher le produit en actionnant l'interrupteur qui comporte les caractères « 0 » et « I ».
4. Le ventilateur démarre et le témoin de signalisation vert de l'interrupteur de l'appareil signale le fonctionnement sans anomalie du produit.

En présence d'une panne, voir chapitre « Dépannage ».

7 Réparation

Les prescriptions décrites dans ce chapitre doivent être considérées comme des exigences minimales. En fonction des conditions de service, des directives complémentaires peuvent s'avérer nécessaire afin de conserver le produit dans un état optimal.

Les travaux de maintenance et de réparations décrits dans ce chapitre sont strictement réservés au personnel de l'exploitant formé aux réparations.

Les pièces de rechange requises en vue du fonctionnement doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant.

En cas d'utilisation de pièces d'origine, la conformité est toujours garantie.

Veiller à une mise au rebut sûre et écologique des consommables ainsi que des pièces remplacées.

Pendant les travaux d'entretien, observer les consignes de sécurité stipulées dans le présent mode d'emploi.

7.1 Entretien

L'entretien du produit se limite en grande partie au nettoyage de toutes les surfaces du produit ainsi que, le cas échéant, au contrôle des éléments filtrants.

Tenir compte des avertissements indiqués au chapitre « Consignes de sécurité relatives à l'entretien et au dépannage ».

REMARQUE

Ne pas nettoyer le produit à l'air comprimé ! Cela peut disperser des particules de poussière et / ou de saletés dans l'air ambiant.

Un entretien approprié aide à conserver à long terme le produit dans un état fonctionnel.

Pour l'entretien et le nettoyage optimal des surfaces thermolaquées, tenir compte des points suivants :

- Nettoyer soigneusement le produit une fois par mois ou selon les besoins.
- Nettoyer les surfaces extérieures du produit à l'aide d'un aspirateur industriel approprié de la classe de poussière H ou à l'aide de chiffons doux humides/ouate industrielle.
- En cas de salissures tenaces, utiliser des nettoyants ménagers courants. Éviter de frotter fortement.
- Ne pas utiliser de produits abrasifs pouvant causer des rayures.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage acides ou fortement alcalins.

- Ne pas utiliser de solvants organiques contenant des esters, des cétones, des alcools, des hydrocarbures ou des substances similaires.

7.2 Maintenance

Un contrôle et une maintenance réguliers du produit, c.-à-d. au moins une fois par an, influence de manière positive le fonctionnement en toute sécurité du produit.

Exception faite d'un éventuel remplacement des filtres, le produit ne nécessite aucun entretien.

Observer les avertissements spécifiques à l'entretien et au dépannage dans le chapitre « Sécurité ».

7.2.1 Vidange du bac collecteur de poussières

Contrôler le niveau de remplissage du bac collecteur de poussières à intervalles réguliers. Le temps requis pour changer le seau de collecte des poussières/sac poubelle dépend du type et de la quantité de particules de poussière séparées. Il n'est par conséquent pas possible d'indiquer un intervalle de remplacement.

▲ AVERTISSEMENT

Danger pour la santé émanant des particules de fumées de soudage

L'inhalation de particules de fumées de soudage et en particulier de particules de fumées de soudage provenant d'un procédé de soudage d'aciers alliés peut nuire à la santé car ces particules peuvent contaminer les poumons ! Chez les personnes sensibles, tout contact de la peau avec des particules de fumées de soudage peut provoquer des irritations cutanées.

Pour éviter tout contact et toute inhalation des particules de poussière, porter une combinaison jetable, des lunettes de protection, des gants et un masque filtrant de protection respiratoire approprié de la classe FFP2 selon la norme EN 149.

Pour la vidange du bac collecteur de poussières, procéder comme suit :

1. Éteindre le produit à l'aide de l'interrupteur I/O.
2. Attendre 2 minutes jusqu'à ce que les particules de poussière se soient déposées à l'intérieur de l'élément filtrant.

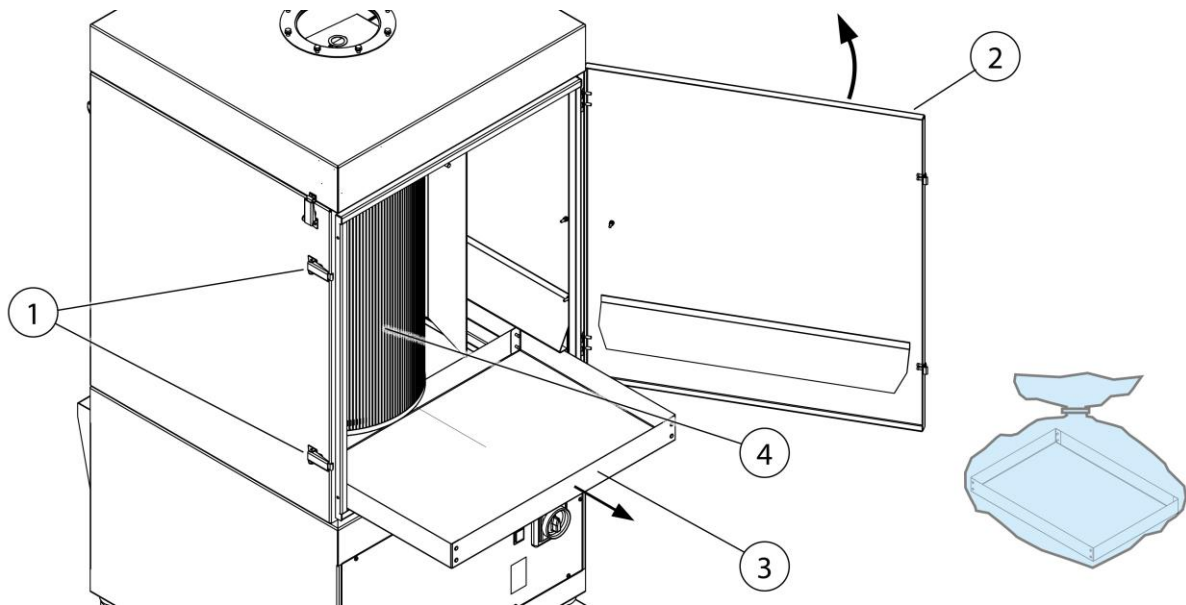


Fig. 7 : Vidange du bac collecteur de poussières

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Fermeture à genouillère	3	Bac collecteur de poussières
2	Porte de maintenance	4	Cartouche filtrante

Tabl. 7 : Vidange du bac collecteur de poussières

3. Préparer un bac collecteur de poussières neuf (pos. 3) et un sac poubelle.
4. Ouvrir les deux fermetures à genouillère (pos. 1) et la porte de maintenance (pos. 2).
5. Retirer avec précaution le bac collecteur de poussières (pos. 3) du produit, sans soulever de particules de poussière.
6. Placer avec précaution le bac collecteur de poussières (pos. 3) dans un sac poubelle.
7. Fermer le sac poubelle de manière étanche au moyen d'un attache-câbles puis l'éliminer conformément aux dispositions en vigueur.

▲ AVERTISSEMENT

Éliminer ce récipient dans les règles de l'art. Ne surtout pas vider et réutiliser !

8. Introduire maintenant le bac collecteur de poussières (pos. 3) neuf dans le produit.

9. Refermer la porte de maintenance (pos. 2), verrouiller le bac avec les fermetures à genouillère (pos. 1) et remettre en service le produit.

7.2.2 Vidange du condensat du réservoir d'air comprimé

En fonction de l'utilisation, cependant au plus tard une fois par mois, le condensat qui se forme doit être vidangé du réservoir d'air comprimé.

La soupape de vidange des condensats se trouve à l'arrière du produit.

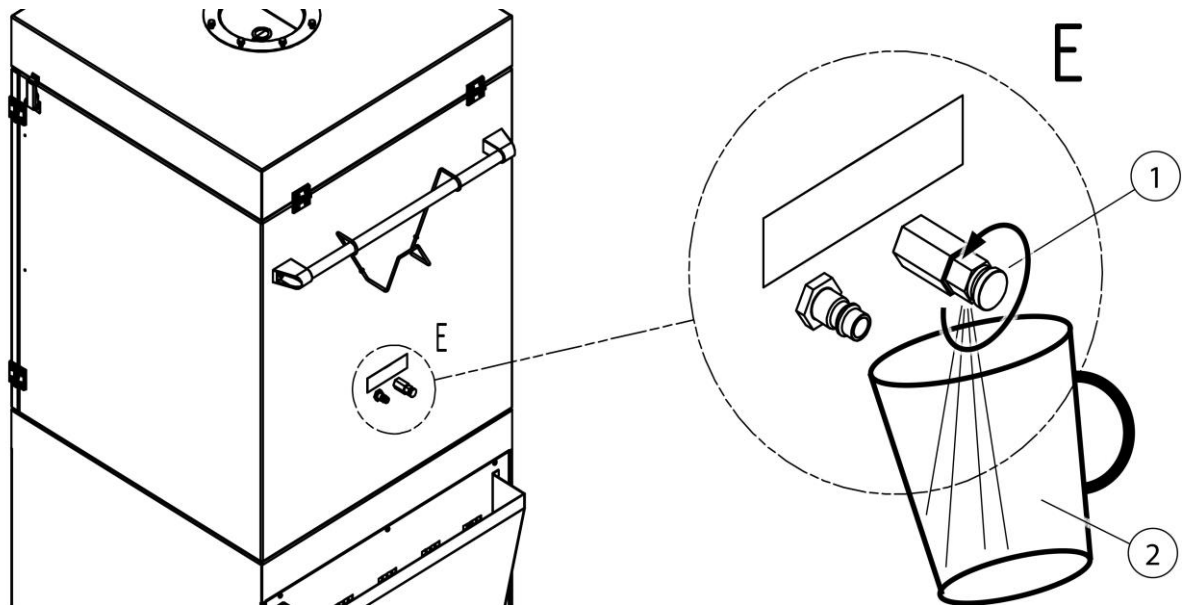


Fig. 8 : Vidange du condensat

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Soupape de vidange des condensats avec vis moletée	2	Soupape de vidange des condensats

Tabl. 8 : Vidange du condensat

Pour vidanger l'eau condensée, procéder comme suit :

1. Tenir un récipient adapté (pos. 2) sous l'orifice d'écoulement de la soupape de vidange des condensats (pos. 1), comme montré sur la figure.
2. Ouvrir lentement la vis moletée de la soupape de vidange des condensats (pos. 1).
3. Ne refermer la soupape (pos. 1) que lorsqu'il n'y a plus que de l'air qui s'échappe.

7.2.3 Remplacement du filtre – Consignes de sécurité

La durée de vie des éléments filtrants dépend de la nature et de la quantité des particules séparées.

Plus les filtres sont colmatés avec de la poussière, plus la résistance au flux d'air augmente et plus la puissance d'aspiration du produit diminue.

Même avec les produits équipés d'un système de nettoyage automatique du filtre, les dépôts peuvent provoquer une réduction de la puissance d'aspiration.

Le filtre doit être remplacé !

⚠ AVERTISSEMENT

Danger pour la santé émanant des particules de fumées de soudage

Ne pas inhaler la poussière de soudage/les fumées de soudage !
D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !

Les fumées de soudage contiennent des substances pouvant provoquer des cancers !

Chez les personnes sensibles, tout contact de la peau avec des particules de fumées de soudage peut provoquer des irritations cutanées.

Pour éviter tout contact et toute inhalation des particules de poussière, porter une combinaison jetable, des lunettes de protection, des gants et un masque filtrant de protection respiratoire approprié de la classe FFP2 selon la norme EN 149.



⚠ AVERTISSEMENT

Il est interdit de nettoyer les éléments filtrants. Cela endommagerait inévitablement l'élément filtrant, ce qui nuirait au bon fonctionnement du filtre et libérerait des substances nocives dans l'air inhalé.

Pendant les travaux décrits ci-dessous, particulièrement veiller à l'étanchéité du filtre principal. Seul un joint d'étanchéité intact permet d'atteindre le degré de séparation élevé du produit. Un filtre principal avec un joint endommagé doit donc systématiquement être remplacé.

REMARQUE



Produits avec homologation W3 conformément aux exigences de la classe de séparation des fumées de soudage Certifié W3/IFA. (voir chapitre Caractéristiques techniques)

L'homologation W3 expire dans les cas suivants :

- Le produit n'est pas utilisé conformément aux prescriptions d'usage qui lui ont été assignées et en cas de modifications apportées à sa conception.
 - En cas d'utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine conformément à la liste des pièces de rechange.
-

- Uniquement employer des filtres de rechange d'origine, car ces filtres garantissent le degré de séparation requis et sont adaptés au produit et aux caractéristiques de performance.
- Éteindre le produit en appuyant sur l'interrupteur Marche / arrêt.
- Sécuriser le produit contre toute remise en marche accidentelle. Le cas échéant, débrancher la fiche de secteur ou verrouiller l'interrupteur principal en position 0 à l'aide d'un cadenas !
- Couper l'alimentation en pression, si disponible, puis évacuer l'air comprimé contenu dans le produit par le biais de la soupape de vidange de condensat.

7.2.4 Remplacement du filtre

Procéder comme suit au remplacement du filtre :

1. Arrêter le produit et le débrancher du réseau électrique en débranchant la fiche de secteur.
2. Débrancher le produit du réseau d'air comprimé et évacuer l'air du système le cas échéant.
3. Préparer des cartouches filtrantes de rechange d'origine et les sacs poubelles fournis.

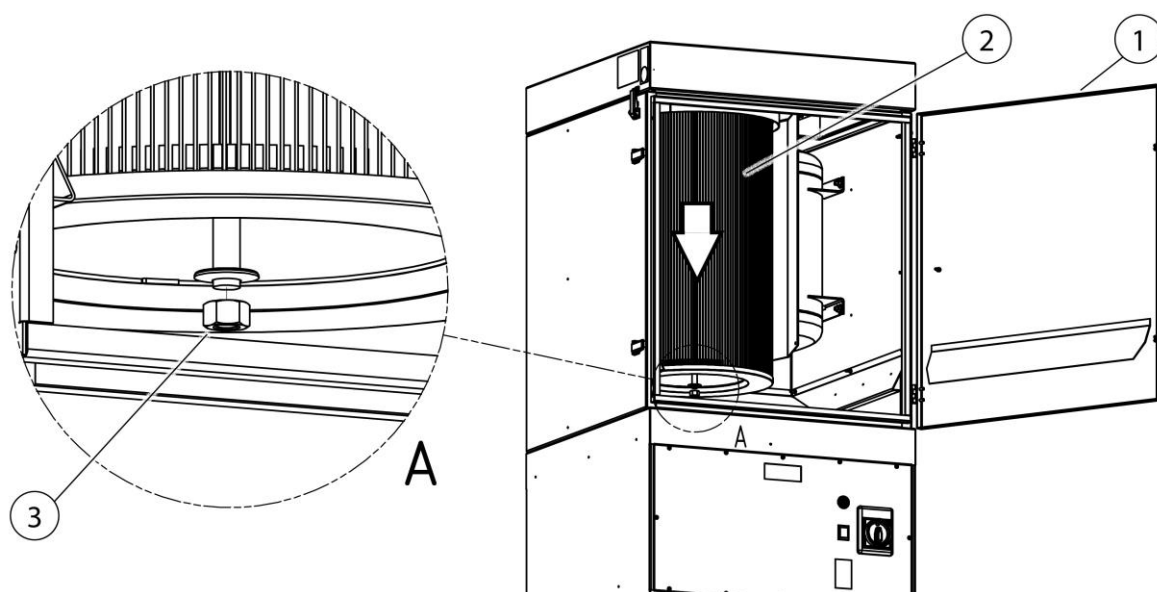


Fig. 9 : Remplacement du filtre

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Porte de maintenance	3	Écrou hexagonal avec bague d'étanchéité
2	Cartouche filtrante		

Tabl. 9 : Remplacement du filtre

4. Ouvrir la porte de maintenance (pos. 1).
5. Desserrer l'écrou / la rondelle (pos. 3) dans la zone inférieure de la cartouche filtrante, mais ne pas encore les retirer.
6. Enfiler le sac poubelle sur la cartouche filtrante contaminée (pos. 2).
7. Tenir la cartouche filtrante avec la main, desserrer complètement l'écrou hexagonal et la rondelle. L'écrou hexagonal et la rondelle (pos. 3) restent dans le sac poubelle.

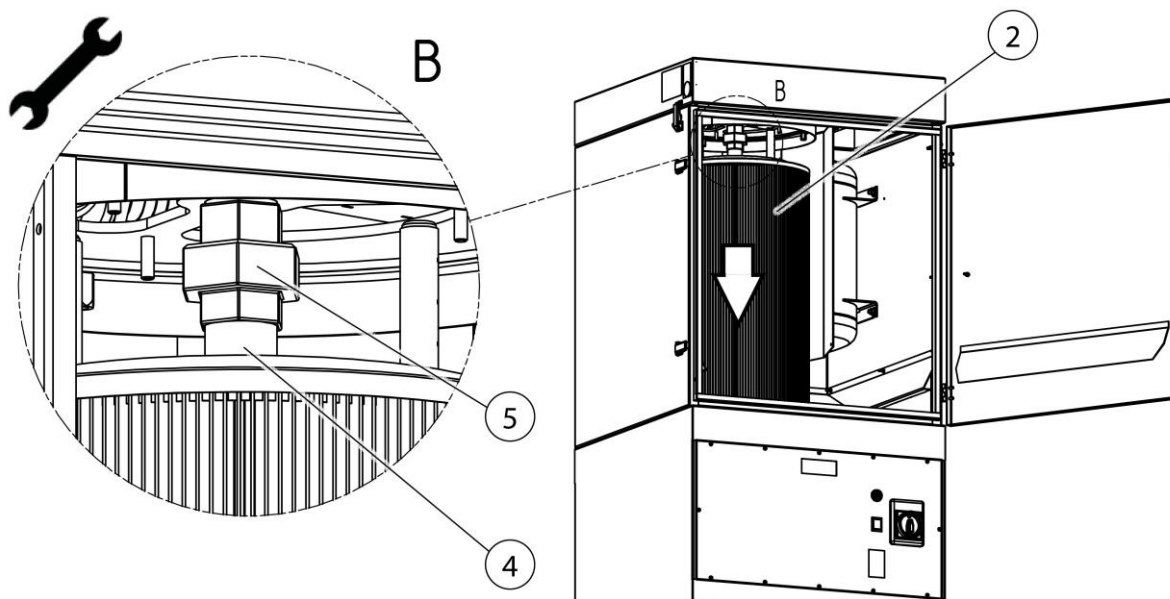


Fig. 10 : Retrait de la cartouche filtrante

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
2	Cartouche filtrante	4	Raccord à vis
		5	Buse rotative

Tabl. 10 : Desserrage de la buse rotative

8. Laisser la cartouche filtrante (pos. 2) s'affaisser, puis desserrer la buse rotative à l'aide d'une clé hexagonale adaptée.

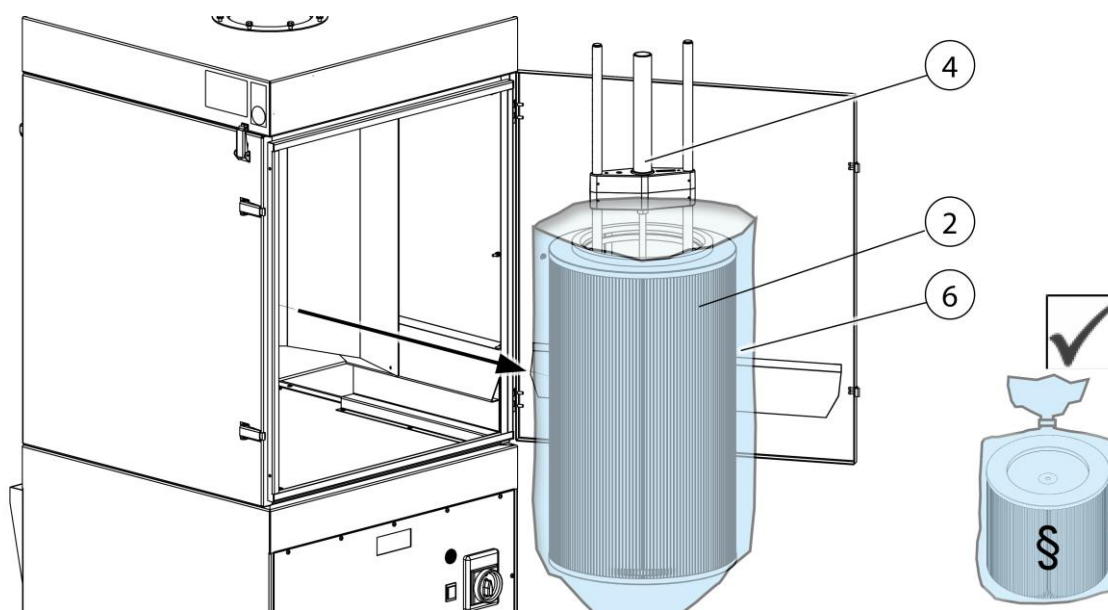


Fig. 11 : Retrait de la cartouche filtrante

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
2	Cartouche filtrante	4	Buse rotative
		6	Sac poubelle

Tabl. 11 : Retrait de la cartouche filtrante

9. Comme montré sur la figure, retirer la cartouche filtrante (pos. 2) avec la buse rotative (pos. 4) et le sac poubelle (pos. 6) du produit.
10. Enlever la buse rotative (pos. 4) de la cartouche filtrante.
11. Fermer le sac poubelle (pos. 6) avec la cartouche filtrante contaminée (pos. 2) de manière étanche au moyen de l'attache-câbles fourni puis l'éliminer conformément à la réglementation en vigueur.
12. Introduire la buse rotative (pos. 4) dans la cartouche filtrante (pos. 2).
13. La suite du montage de la cartouche filtrante (pos. 2) s'effectue dans l'ordre inverse. Lors du montage, veiller à ce que les surfaces d'étanchéité de la cartouche filtrante soient bien étanches.

7.2.5 Contrôle du réservoir d'air comprimé avec la vanne de sécurité

REMARQUE

Le produit dispose d'un ou plusieurs réservoirs d'air comprimé avec vanne de sécurité.

Les produits avec réservoir d'air comprimé et vanne de sécurité doivent être entretenus et vérifiés selon les prescriptions nationales en vigueur.

7.2.6 Contrôle de la soupape de sûreté pour air comprimé

La soupape de sûreté pour air comprimé se trouve sous le couvercle de maintenance, dans la partie supérieure du produit.

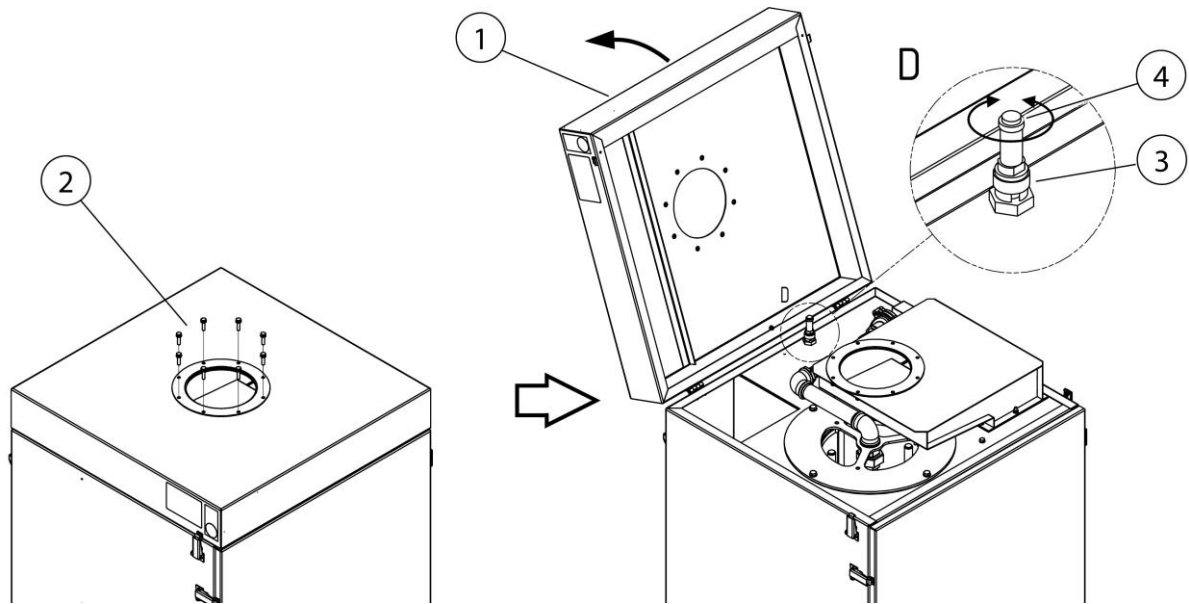


Fig. 12 : Accès à la soupape de sûreté pour air comprimé

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Couvercle de maintenance	3	Soupape de sûreté pour air comprimé
2	Vis à bride	4	Vis moletée

Tabl. 12 : Positions sur le produit

Pour accéder à la soupape de sûreté (pos. 3), procéder comme suit.

1. Démontez la tuyauterie d'air brut installée sur le site.
2. Démontez les vis à bride (pos. 2) du couvercle de maintenance.
3. Ouvrir le couvercle de maintenance (pos. 1).
4. Sur la soupape de sécurité pour air comprimé (pos. 3), desserrer la vis moletée (pos. 4) en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et ouvrir d'env. 3 à 4 tours jusqu'au déclenchement de l'opération d'extraction. (Sortie audible d'air comprimé)
5. Faire cracher brièvement la soupape de sûreté pour air comprimé.
6. Visser la vis moletée (pos. 4) jusqu'en butée et la serrer à la main.
7. Fermer le couvercle de maintenance (pos. 1) et raccorder de nouveau la conduite d'air brut au produit.
8. Remettre en service le produit. Voir chapitre « Mise en service ».

7.3 Dépannage

Panne	Cause possible	Remarque
-------	----------------	----------

Le produit ne démarre pas	Raccordement au réseau électrique indisponible	Faire contrôler par un électricien
Puissance d'aspiration trop faible / indisponible	Élément filtrant saturé	Remplacer l'élément filtrant
	Le sens de rotation du ventilateur est incorrect	Demander à un électricien qualifié de permuter deux phases dans la fiche de raccordement CEE
De la poussière s'échappe côté air purifié	Élément filtrant défectueux	Remplacer les éléments filtrants
Le produit s'arrête	Le disjoncteur-protecteur de moteur s'est déclenché	Demander à un électricien qualifié de contrôler le moteur du ventilateur
L'avertisseur sonore retentit	La puissance d'aspiration minimale réglée n'a pas été atteinte. Éléments filtrants saturés, système de tuyauterie / détection obturé	Remplacement du filtre nécessaire, contrôler le système de tuyauterie / détection, contacter le service après-vente

Tabl. 13 : Dépannage

REMARQUE

Si la panne ne peut pas être éliminée par le client, contacter le service après-vente du fabricant.

7.4 Mesures d'urgence

En cas d'incendie du produit ou de ses éléments de détection installés le cas échéant, prendre les mesures suivantes :

1. Débrancher le produit du réseau électrique ! Le cas échéant, débrancher la fiche de secteur, basculer l'interrupteur principal en position 0, débrancher les fusibles du câble d'alimentation.
2. Si disponible, couper l'alimentation en air comprimé.
3. Éteindre le foyer de l'incendie à l'aide d'un extincteur à poudre disponible dans le commerce.
4. Le cas échéant, informer les pompiers compétents.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir les produits équipés d'une porte de maintenance.
Formation de jets de flammes !

En cas d'incendie, ne jamais toucher le produit sans gants de protection adaptés. Danger de brûlures !

8 Mise au rebut

▲ AVERTISSEMENT

Le contact de la peau avec des fumées de soudage, etc. peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles !

Les travaux de démontage sur le produit sont strictement réservés au personnel spécialisé dûment formé et autorisé en respectant les consignes de sécurité et les consignes de prévention des accidents en vigueur ! D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !

Afin d'éviter tout contact et toute inhalation de particules de poussière, employez des vêtements de protection, des gants et un système de protection respiratoire à soufflerie !

Pendant les travaux de démontage, éviter toute libération de particules de poussière dangereuse afin de ne pas nuire à la santé des personnes à proximité.

▲ ATTENTION

Pendant tous les travaux sur et avec le produit, respecter les obligations légales en vue de la réduction des déchets et du recyclage et de la mise au rebut conformes.

8.1 Plastiques

Les plastiques éventuellement utilisés doivent être triés autant que possible. Les plastiques doivent être éliminés en respectant la législation.

8.2 Métaux

Les métaux éventuellement utilisés doivent être triés et mis au rebut. L'élimination doit être confiée à une entreprise autorisée.

8.3 Éléments filtrants

Les éléments filtrants éventuellement employés doivent être mis au rebut conformément aux directives légales.

9 Pièce jointe

9.1 Déclaration de conformité CE

Désignation : Appareil à filtre mécanique
Série : FilterCell XL
Type : **60200** (le cas échéant, référence divergente si autre variante du produit)
ID machine : Voir plaque signalétique au début du présent mode d'emploi
Le produit a été développé, construit et fabriqué conformément aux directives CE
2006/42/CE – Directive Machines

Le produit est encore conforme aux dispositions des directives :
2014/30/UE – Directive CEM
2014/29/UE – Directive Équipements sous pression
2014/35/UE – Directive Basse tension

Entreprise : Sous la seule responsabilité de
KEMPER GmbH
Von-Siemens-Str. 20, D-48691 Vreden

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :
EN ISO 12100:2010 Sécurité des machines – Principes généraux de conception
EN ISO 13857:2019 Sécurité des machines – Distances de sécurité
EN ISO 13854:2019 Sécurité des machines – Écartements minimaux
EN ISO 4414:2010 Sécurité des transmissions pneumatiques
EN IEC 61000-6-2:2019 Compatibilité électromagnétique – Immunité pour les environnements industriels
EN IEC 61000-6-4:2019 Compatibilité électromagnétique – Norme sur l'émission pour les environnements industriels
EN 60204-1:2018 Sécurité des machines – Équipement électrique
EN ISO 13849-1:2015 Sécurité des machines – Systèmes de commande

Une liste complète des normes, directives et spécifications appliquées est disponible auprès du fabricant. Le mode d'emploi du produit est disponible.

Informations supplémentaires :

La déclaration de conformité expire en cas d'utilisation non conforme et en cas de modifications de conception qui n'ont pas été confirmées par écrit par nous en tant que fabricant.

Monsieur Marcel Kusche est autorisé à rassembler la documentation technique. Kemper GmbH, Von-Siemens-Str. 20, 48691 Vreden, Allemagne

Vreden, 28.04.2025



Directeur général

Lieu, date

B. Kemper

Informations à propos du signataire

9.2 UKCA Declaration of Conformity

Designation:	Welding fume filter unit
Series:	FilterCell XL
Type:	60200 (possibly different article numbers for other product variants)
Machine ID:	See name plate in front section of this operating manual This product is developed, designed and manufactured in accordance with the UKCA directives Supply of Machinery (safety) Regulations 2008 The product continues to comply with the provisions of the Electromagnetic Compatibility Regulations 2016 Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016 Pressure Equipment Regulations 2016
Company:	At the sole responsibility of KEMPER GmbH Von-Siemens-Str. 20, D-48691 Vreden

The following designated standards and technical specifications have been applied:

BS EN ISO 12100:2010 Safety of machinery - General principles for design
BS EN ISO 13857:2019 Safety of machinery - Safety distances
BS EN ISO 13854:2019 Safety of machinery
BS EN ISO 4414:2010 fluid power - General rules and safety requirements for systems and their components
BS EN IEC 61000-6-2:2019 Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-2: Generic standards - Immunity standard for industrial environments
BS EN IEC 61000-6-4:2019 Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-4: Generic standards - Emission standard for industrial environments
BS EN 60204-1:2018 Safety of machinery - Electrical equipment of machines
BS EN ISO 13849-1:2016 Safety of machinery - Safety-related parts of control systems
BS EN IEC 63000:2018 Technical documentation for the assessment of electrical and electronic products with respect to the restriction of hazardous substances

A complete list of standards, directives and specifications applied is available from the manufacturer. The operating manual belonging to the product is available.

Additional information:

If it is not used for as intended or the design is altered, the Declaration of Conformity expires, unless confirmed in writing by us as manufacturers.

UK Authorised Representative (for authorities only): Mr. Marc Crawford
United Kingdom KEMPER (U.K.) Ltd.
Venture Court, 2 Debdale Road, Wellingborough, Northamptonshire NN8 5AA

Vreden, 28.04.2025
Place, date


B. Kemper

CEO
Identification of the signatory

9.3 Caractéristiques techniques

Désignation	Type
Filtre	60200
Niveaux de filtration	1
Technique de filtration	Filtre à décolmatage
Méthode de décolmatage	Buse rotative
Surface filtrante m ² [ft ²]	10 [108]
Nombre d'éléments filtrants	1
Surface filtrante totale m ² [ft ²]	10 [108]
Type de filtre	Cartouche filtrante
Matériau filtrant	Membrane ePTFE
Degré de séparation [≥ %]	99,9
Classe de fumée de soudage	--
Norme d'essai IFA	--
Classe de filtration / classe de poussière	M
Données de base	
Puissance maximale du ventilateur m ³ /h [CFM]	3000 [1766]
Puissance d'aspiration m ³ /h [CFM]	1000 [589]
Dépression Pa [inch WC]	2900 [12]
Puissance moteur kW [hp]	1,5 [2.01]
Tension de raccordement / courant nominal / degré de protection / classe ISO	voir plaque signalétique
Température ambiante admissible °C [°F]	-10 à + 40 [+14 à +104]
Facteur de service %	100
Niveau sonore dB(A)	69
Alimentation en air comprimé bar [psi]	5 – 6 [72 – 87]
Consommation d'air comprimé LN/min [CFM]	230 [8.12]
Classe d'air comprimé	2:4:2 ISO 8573-1
Dimension du produit de base LxHxP	Voir fiche dimensionnelle
Poids du produit de base kg [lbs]	155 [342]
Informations supplémentaires	
Type de ventilateur	Ventilateur radial

Tabl. 14 : Caractéristiques techniques

9.4 Fiche dimensionnelle

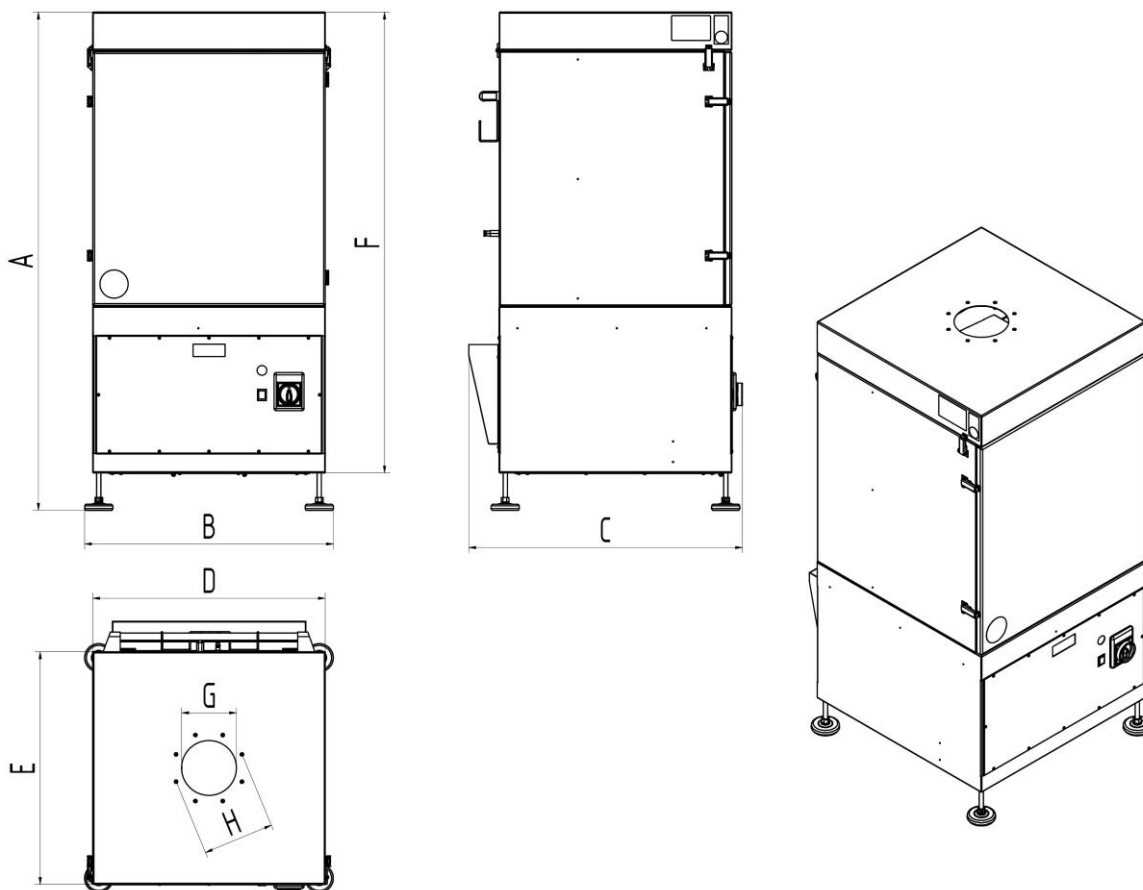


Fig. 13 : Fiche dimensionnelle

Symbol e	Dimensions en mm [in]	Symbol e	Dimensions en mm [in]
A	1403 [55.2]	E	655 [25.8]
B	701 [27.6]	F	1298 [51.1]
C	770 [30.3]	G	154 [6.1]
D	655 [25.8]	H	201 [7.91]

Tabl. 15 : Fiche dimensionnelle

9.5 Pièces de rechange et accessoires

N° courant	Désignation	N° d'art.
1	Filtre principal – membrane ePTFE	1090438
2	Conteneur d'élimination + masque de protection respiratoire, gants à usage unique, attache-câbles + sac poubelle	1490185

Tabl. 16 : Pièces de rechange

Deutschland (HQ)**KEMPER GmbH**

Von-Siemens-Str. 20
D-48691 Vreden
Tel. +49 2564 68-0
Fax +49 2564 68-120
mail@kemper.eu
www.kemper.eu

United Kingdom**KEMPER (U.K.) Ltd.**

Venture Court
2 Debdale Road
Wellingborough
Northamptonshire NN8 5AA
Tel. +44 1327 872 909
Fax +44 1327 872 181
mail@kemper.co.uk
www.kemper.co.uk

France**KEMPER sàrl**

7 Avenue de l'Europe
F-67300 Schiltigheim
Si vous appelez de France
Tél. +33 800 91 18 32
Fax +33 800 91 90 89
De Belgique ou de l'étranger
Tél. +492564 68-135
Fax +492564 68-40135
mail@kemper.fr
www.kemper.fr

China**KEMPER China**

Floor 2, Building 6
No. 500 Huapu Road
Shanghai 201799
P.R. of China
Tel. +86 (21) 5924-0978
Fax +86 1852-1069-401
info@kemper-china.com.cn
www.kemper.cn.com

Česká Republika**KEMPER spol. s r.o.**

Pyšelská 393
CZ-257 21 Poříčí nad Sázavou
Tel. +420 317 798-000
Fax +420 317 798-888
mail@kemper.cz
www.kemper.cz

United States**KEMPER America, Inc.**

2460 Industrial Park BLVD.
Cumming, GA 30041
Tel. +1 770 416 7070
Fax +1 770 828 0643
info@kemperamerica.com
www.kemperamerica.com

Nederland**KEMPER B.V.**

Demmersweg 92
Begane grond
7556 BN Hengelo
Tel. +492564 68-137
Fax +492564 68-120
mail@kemper.eu
www.kemper.eu

España**KEMPER IBÉRICA, S.L.**

Avda Diagonal, 421 3º
E-08008 Barcelona
Tel. +34 902 109-454
Fax +34 902 109-456
mail@kemper.es
www.kemper.es

India**KEMPER India**

55, Ground Floor, MP Mall
MP Block, Pitam Pura
New Delhi -110034
Tel. +91.11.42651472
mail@kemper-india.com
www.kemper-india.com

Polska**Kemper Sp. z o.o.**

ul. Grzybowska 87
00-844 Warszawa
Tel. +48 22 5310 681
Faks +48 22 5310 682
info@kemper.pl
www.kemper.pl

